

Collectif Solidarité Roms de Lille Métropole

C/o MRES

23 rue Gosselet

59000 Lille

Lille, le 1er mars 2018

Monsieur le Préfet de la Région Hauts de France

12, rue Jean sans Peur

CS 20003

59039 Lille Cedex

Objet : Instruction du Gouvernement TERL1736127J

Monsieur le Préfet,

Notre Collectif solidarité Roms de Lille Métropole a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de l'Instruction du Gouvernement du 25 janvier dernier visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles.

Nous souhaitons vous faire part par la présente de notre volonté d'apporter notre contribution, dans l'esprit partenarial évoqué par cette Instruction, à l'élaboration de la stratégie territoriale pour le traitement des bidonvilles en vue de leur résorption.

Nous sommes donc à votre disposition pour toute rencontre ou réunion de travail dans ce cadre.

Et comme le propose l'Instruction du 25 janvier, nous souhaitons aussi que les occupants eux-mêmes soient réellement associés à cette élaboration.

Dans l'attente de la convention de partenariat prévue par l'Instruction gouvernementale, nous vous demandons la mise en place d'un moratoire sur les expulsions de bidonvilles.

Enfin, nous tenons à vous faire part de notre inquiétude quant à l'éventuelle fermeture du Sas des Pyramides, qui serait, si elle se confirmait, un très mauvais signe envoyé aux autres collectivités locales, alors même qu'il a fait ses preuves et que l'Instruction propose de recourir à des formules d'habitat temporaire de ce type pour un accompagnement transitoire vers le droit commun.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations,

*Pour le Collectif,
Mireille Labrouche, Bertrand Verfaillie, Dominique Plancke*